

La Commission Des Usagers (CDU) : ses représentants et ses missions



Annick
ALLARD



Marc
GERMANNAUD



Gilles
GIRAUD



Nicole
RANGER

- S'assurer du respect de vos droits.
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de votre accueil et de votre prise en charge.
- Faciliter vos démarches et celles de vos proches
- Veiller à ce que vous et vos proches puissiez exprimer vos remarques auprès des responsables de l'établissement.
- Vous informer sur les voies de recours et de conciliation dont vous disposez.
- Faire des propositions à la direction de l'établissement pour améliorer l'accueil et la prise en charge des patients.

La CDU examine au moins une fois par trimestre et chaque fois que nécessaire les réclamations adressées à l'établissement.

Attention, les représentants des usagers de la CDU ne peuvent pas répondre aux réclamations et remarques des résidents et familles des services d'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et du SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile).

*Concernant ces demandes, il convient de contacter les représentants des familles élus au Conseil de la Vie Sociale
par l'intermédiaire du secrétariat de la Direction au 05-55-47-20-13.*

Contacts : cdu@hihl.fr ou 06-80-71-98-58